



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Saint-Lunaire (35)

La biodiversité, levier majeur de cohésion entre les habitants et d'attractivité communale

Des observations régulières depuis 2009 montrent que la biodiversité se développe grâce à la mise en place d'actions concrètes et cohérentes. Cela conforte les élus dans leur volonté d'en faire un enjeu prioritaire, transversal et participatif.

Saint-Lunaire est une station balnéaire familiale réputée pour ses villas typiques, ses belles plages et un patrimoine naturel riche et diversifié. Sur ses mille hectares, 360 sont encore cultivés et 22 sont classés espaces naturels sensibles. Au plus fort de l'été sa population passe de 2 500 à 10 000 habitants. Hors saison, elle bénéficie d'un flux continu de visiteurs, essentiellement de la région, ce qui permet de conserver une animation commerçante dynamique. Hormis la difficulté à faire venir des jeunes ménages en raison du coût élevé du foncier, la commune est donc florissante. Pourtant, la municipalité dirigée depuis 1997 par Michel Penhouët n'a pas voulu s'en contenter et les élus ont décidé de faire de la biodiversité un atout supplémentaire de son attractivité, sans imaginer l'importance que cet enjeu allait prendre au fil du temps dans les politiques communales.

➤ Démarche progressive

Tout est parti du programme de développement durable adopté en 2009 dans lequel figuraient des actions spécifiques pour la biodiversité et les espaces verts. Un chargé de mission a été recruté en 2010 pour en assurer la mise en œuvre et le suivi. Ses missions se sont ensuite élargies à l'urbanisme, afin de faciliter la prise en compte de ces enjeux dans le PLUI et la trame verte et bleue. Les actions se sont alors enchaînées.



Gestion différenciée dans un parc en coeur de ville

- 2012 : Inventaire naturaliste (720 taxons végétaux) réalisé par un stagiaire
- 2014 : Jardins familiaux / verger conservatoire / haie fruitière
- 2015 : Éco-pâturage par les moutons d'un éleveur de la commune
- 2016 : Acquisition de la dune de Longchamp rendue inconstructible
- 2017 : Observatoire participatif des oiseaux et opération « Incroyables sauvages »
- 2018 : ville lauréate de l'appel à projets national pour son Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)
- 2017 à 2019 : Intégration forte de la biodiversité dans le PLU

Cette démarche ambitieuse est portée par des élus convaincus.

Une charte biodiv'

Elle informe les citoyens sur les engagements pris par la ville en faveur de la biodiversité : tonte relevée pendant la période de floraison, implantation de nichoirs, sélection de 5 espèces de fleurs pour maintenir un cortège de fleurs sauvages et une ressource alimentaire, plantation d'arbres et arbustes indigènes, garantie d'une trame noire avec des routes non éclairées, lutte contre les plantes invasives, création d'un réseau de mares favorisant la reproduction et l'échange entre les populations d'amphibiens... C'est grâce à une meilleure connaissance de ces milieux et à un changement de culture que les agents ont progressivement fait évoluer leurs pratiques. ■

➤ Des actions transversales

L'objectif est de favoriser la biodiversité dans toutes les actions communales et d'impliquer les citoyens. Quelques exemples :

- Préservation des espaces naturels sensibles en lien avec le Conservatoire du littoral, le Département, l'ONF
- Gestion naturelle des plages : aucun ratissage n'est pratiqué pour éviter toute artificialisation de ce milieu vivant. Ainsi la laisse de mer qui participe grandement au maintien du sable est préservée. Les eaux de ruissellement de voiries sont traitées en amont avant rejet en mer
- Rénovation adaptée des bâtiments communaux : des orifices pour permettre aux martinets de nicher ont été créés lors du rejointement des murs de l'église
- Gestion différenciée des espaces verts avec notamment des zones sans entretien pendant 3 ans
- Création ou restauration de corridors écologiques sur la commune

Vincent Bouche, adjoint à l'environnement, défend « l'importance de s'appuyer sur des connaissances scientifiques avant toute action. Ainsi, créer une mare isolée n'a pas d'intérêt car il faut un réseau pour favoriser les échanges entre les milieux et la reproduction de leurs habitants ».



Une mare créée dans la vallée de l'amitié

© BRUDED

CONTACT

Emmanuel Cibert, responsable du service DD et urbanisme - 02 99 46 30 51

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :



“ Nous attachons une attention particulière à la communication et aux actions pédagogiques. Elles permettent d'avancer ensemble, collectivité et population, vers de meilleures pratiques. ”



Michel Penhouët
maire

➤ Implication des habitants

« La biodiversité intéresse et fédère les habitants de tous âges. Il faut s'appuyer sur leur envie de participer et leur connaissance du terrain pour réaliser les inventaires, a fortiori quand on se lance dans un atlas » souligne Vincent Bouche. Ils sont invités à participer à des chantiers collectifs, à collaborer à un observatoire communal des oiseaux avec recensement à la parcelle, à devenir des ambassadeurs de la biodiversité dans leur quartier ou à participer aux nombreuses animations tout au long de l'année.

➤ Communication positive et pédagogique

Cet engouement des Lunairiens est favorisé par une approche résolument ludique et interactive de la communication. Objectif : inciter les citoyens à agir individuellement et collectivement via des actions variées :

- **Opération Jardins Bio-diversité**, avec une déclinaison de la charte Biodiv' des espaces communaux (voir encadré) pour les jardins des particuliers, en proposant des outils de sensibilisation



Avis de recherche affiché dans le bourg

et d'action simples et efficaces : fiches sur les espèces, sachet de graines, plans de nichoirs...

- **Des avis de recherche sur le hérisson ou le ver luisant** placardés dans le bourg ont rencontré un vrai succès !
- **Animations festives** et ateliers de découverte de la faune

Les élus recherchent aussi une reconnaissance officielle des efforts collectifs : Saint-Lunaire est dorénavant Ville nature – 3 libellules, et meilleure petite ville pour la biodiversité 2019. C'est un facteur de motivation pour les habitants et d'attractivité supplémentaire pour le territoire !

➤ Un enjeu prioritaire

« La nature ne demande qu'à revenir, il faut juste créer des conditions favorables à son développement » indique Vincent Bouche. D'où l'importance pour Michel Penhouët « de faire de la biodiversité une priorité politique traduite dans les documents d'urbanisme, de considérer l'atlas de la biodiversité et la charte de la biodiversité comme des outils d'aide à la décision pour les projets d'urbanisme ». Tous deux se disent convaincus du rôle moteur que doivent jouer les municipalités en étant exemplaires et en démontrant leur capacité à obtenir des résultats probants. Leur expérience démontre que ce n'est pas tant une question de moyens que de volonté politique et de capacité à mobiliser les habitants sur un objectif partagé. ■